

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3^e)

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises : 8 N.F. — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 9 N.F.

APPLICATION ABUSIVE DE LA LOI DE PRIORITE A PROPOS D'UN ICHNEUMONIDE

par le D^r Hubert CLEU

Dans une note sur les Ichneumonides de France, récemment parue dans le Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon (N^o 2, 1960), M. Jacques-F. AUBERT écrit : « 13. *Diocetes cleui* Cleu ! (recte *Horogenes*) (= *cleui* Seyr. Cleu 1957) Syn. nov. — CLEU vient de redécrire (Ann. Soc. ent. Fr. 1957) cette espèce qu'il attribue à SEYRIG. CLEU l'avait pourtant déjà décrite, bien que très imparfaitement, en 1930, comme je l'ai relevé dans le suppl. 1 (N^o 321). L'espèce doit donc s'appeler *H. cleui* Cleu ! ». Suivent des remarques sur le nom à donner au genre, que je n'ai pas l'intention de discuter.

Mais ce que je n'admets pas, que son interprétation de la loi de priorité soit exacte ou non, c'est que M. AUBERT prétende m'imputer la paternité du nom donné par André SEYRIG à cet insecte. Je ne reconnais ni l'avoir nommé ni l'avoir réellement décrit ni l'avoir « redécrit » moi-même.

En 1933, en effet, (non en 1930), à propos des parasites de la chenille d'*Argyresthia chrysidella* Peyer., j'ai écrit : « Le troisième... est un Ichneumonide, *Diocetes cleui* Seyrig (in litt.) ». ¹ Et j'ai indiqué incidemment l'aspect général de l'insecte sans la moindre intention de le décrire en si peu de mots, en laissant le soin à André SEYRIG, qui comptait inclure sa description « dans un petit travail, m'avait-il écrit, que j'ai actuellement en train sur certains Ichneumonides rares ou peu connus de la région méditerranéenne ».

Sa brutale disparition ne lui ayant pas laissé le temps de réaliser ce projet, j'ai publié intégralement en 1957, dans un travail d'ensemble sur la faune des genévriers du bassin du Rhône ², en note au bas d'une page, entre guillemets et sous son nom, la description originale d'André SEYRIG, que m'avait obligamment communiquée M. Ch. GRANGER. Je n'ai donc pas plus « redécrit » cette espèce que je ne l'avais nommée.

Non seulement il serait absolument ridicule d'imputer la paternité du nom d'un insecte à celui auquel son auteur réel l'a dédié, mais je ne crois pas qu'il ait jamais été admis qu'une œuvre posthume doive être signée par celui qui la publie, au lieu de l'être du nom de son auteur. Et il en est de même d'une simple dénomination, dont serait frustré le véritable auteur. Le nom de cet Ichneumonide doit donc rester : *cleui* Seyrig, comme je l'ai déjà précisé à deux reprises et comme je crois l'avoir maintenant démontré.

Comme toute règle a des exceptions, toute loi — surtout aussi artificielle et probablement éphémère que la loi de priorité — suppose le corollaire, aussi indispensable qu'elle, d'une plus souple interprétation.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 11 mai 1960

1. La chenille d'*Argyresthia chrysidella* Peyer. et ses parasites. Revue Française de Lépidoptérologie (L'Amateur de Papillons) 6, 1933.

2. Lépidoptères et Biocénoses des Genévriers dans le Peuplement du Bassin du Rhône. Ann. Soc. Ent. Fr. vol. 126. 1957.